

Choix des matières en L3 - Master droit fiscal ou des affaires

Par **Le Forgeron**, le 17/09/2020 à 13:59

Bonjour,

Actuellement étudiant en L3, j'aimerais avoir un regard sur le choix optimal des mes matières pour mon orientation en Master. J'aimerais aller vers un M1 du type : **Droit des affaires, Droit fiscal ou encore Droit commercial.**

Ma fac propose les matières suivantes (2 matières à choisir en majeures avec TD et 4 autres en mineures) :

Droit civil des biens

Procédure pénale

Droit international public I

Droit des institutions publiques locales

Société I

Régime général des obligations

Droit fiscal général

Droit social I

Droit des libertés fondamentales I

Droit administratif des biens

Vu le type de Master que je vise, il me semble évident de prendre **Société et Droit fiscal en TD**. Tandis qu'en Mineures, j'avais penser prendre **Droit civil et RGO**, ce qui me laisse 2 places vacantes.

En toute logique, je devrais également prendre Droit social + une autre matière. Mais je me demande si je n'aurais pas un profil plus original en prenant des matières plus administratives.

Quelles matières seraient les plus pertinentes selon vous ?

Cordialement

Par **LouisDD**, le 17/09/2020 à 16:58

Salut

Bons choix en TD sauf si le droit fiscal n'est qu'une sorte d'introduction à la fiscalité, auquel cas le RGO est fondamental.

Pour vous présenter un peu mon profil, j'ai fait une licence mixte (avec Droit administratif des biens, Droits et libertés fondamentales, RGO et Droit du travail [x2] avec TD // Droit des sociétés, droit administratif général, fiscal général en mineures pour l'essentiel), et cela ne m'a pas empêché d'intégrer un M1 (certes alors sans le jeu de la sélection si ce n'était la capacité d'accueil du diplôme) droit des affaires dans lequel je m'en suis très bien sorti à la fois en droit fiscal et en droit des sociétés/entreprises en difficulté même sans avoir eu auparavant des TD dans ces matières. Cela n'a pas non plus perturbé ma sélection en M2 (mais cela n'existant plus aha ça vaut ce que ça vaut...) même si je commence à sentir les quelques lacunes s'accumuler en droit des sociétés, mais rien d'irréversible, j'y travaille héhé !

Pour ce qui reste en terme de choix, personnellement je recommanderai les libertés fondamentales pour la simple fait que c'est une matière qui a de plus en plus vocation à irradier sur les autres domaines, de plus elle est intéressante si jamais un concours type CRFPA s'invitait dans votre cursus.

Le droit social est parfois proposé en M1, et certains M2 droit des affaires (par exemple les DJCE), il me paraît être un solide choix. De plus, c'est une matière dont certains réflexes pourront vous être utile un jour soit en tant que salarié soit en tant qu'employeur, alors pourquoi pas s'y attarder.

En tout cas, gardez au moins Sociétés, Fiscal (même si je connais des gens en droit des affaires qui n'en avaient jamais fait en licence), RGO, civil qui semblent vraiment incontournables pour le master visé.

Bon courage dans vos études, et n'hésitez pas à choisir une matière qui vous plaît même un peu "hors" cursus envisagé.

Par **Isidore Beautrelet**, le 19/09/2020 à 09:36

Bonjour

Je rejoins Louis. Suivre le cours de libertés fondamentales vous sera très utile si vous visez le CRFPA ou le concours d'entrée à l'ENM.
Et même sans ça, cela vous permettra d'enrichir vos connaissances et votre culture juridique.

Par **Le Forgeron**, le **19/09/2020 à 12:25**

Merci énormément pour vos retours

Me donnant encore un temps de réflexion, je pense opté pour la solution suivante :

TD : Société et Fiscal (voir RGO)

Mineures : Social, RGO (ou fiscal), DCB et DLF

Je me serais bien donner la peine de faire une L3 mixte comme M. Louis, mais j'ai peur que la sélection féroce en Master ne laisse aucune place à de la mansuétude à mon égard

Respectueusement

Par **LouisDD**, le **19/09/2020 à 12:28**

J'ai un ami qui a fait un M1 pénal général et un M2 Contrat et Marché Publics... Comme quoi tout est possible c'est toujours une question de comment vous valorisez votre parcours et comment vous justifiez avoir une place dans l'endroit où vous candidatez.

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/09/2020 à 08:03**

On peut en effet toujours rebondir. Mais si on est sûr de son parcours mieux vaut déjà se spécialiser au maximum.